

commerce et l'investissement l'application de normes hétérogènes à l'intérieur de la région.

La région est-elle prête à s'attaquer à un programme aussi ambitieux? À bien des égards, il nous suffit de considérer le cas de l'Indonésie pour trouver une réponse à cette question. La réduction récente des droits de douane frappant 739 articles, l'abolition des majorations relatives à 108 autres produits, la simplification des formalités à remplir pour obtenir un permis d'importation et les modifications apportées au régime de taxation sur la valeur ajoutée afin de stimuler l'activité dans les zones de libre-échange ne sont que quelques-uns des exemples illustrant les mesures prises par l'Indonésie pour libéraliser davantage son économie.

Tout aussi impressionnantes sont les mesures récemment annoncées par l'Indonésie en vue de libéraliser son régime d'investissement, notamment la levée de l'interdiction concernant les investissements étrangers dans les secteurs stratégiques, le relèvement du plafond imposé quant à la participation des partenaires étrangers dans les coentreprises, la prolongation des permis de nature commerciale et la suppression du seuil minimal de capital pour les investisseurs étrangers.

Comme l'a souligné la Banque mondiale, les politiques adoptées par le gouvernement de l'Indonésie ont remodelé le régime d'investissements étrangers du pays, pour en faire l'un des plus libéraux parmi les pays en développement.

Toutefois, la contribution la plus remarquable de l'Indonésie à la libéralisation de l'économie régionale et des échanges avec ses partenaires non alignés, tient au rôle de chef de file que le pays a joué pour ce qui concerne l'étude des questions relatives à l'ouverture des marchés. À titre de président de l'APEC, l'Indonésie a su amener tous les intervenants à la table de négociations et forger un large consensus parmi les pays développés et les pays en développement. Elle a été rien de moins que le catalyseur de la libéralisation régionale, et peut-être même mondiale, du commerce.

L'APEC trouve sa raison d'être dans les intérêts et les aspirations que partagent ses membres. Les liens de plus en plus étroits qui unissent le Canada et l'Indonésie reproduisent à une échelle réduite cette tendance régionale plus large. Alors que, il y a à peine une décennie, nos relations étaient définies par un intérêt partagé pour le développement, elles s'articulent aujourd'hui autour d'intérêts commerciaux communs. À l'occasion de la réunion des ministres du Commerce de l'APEC tenue en octobre, j'ai appris du président Soeharto, de plusieurs de ses ministres et de gens d'affaires canadiens oeuvrant en Indonésie, quels sont les débouchés nombreux et variés qui s'offrent au commerce et à l'investissement dans ce pays.